



- *RAPPORT DE SYNTHÈSE* -

**REUNION DU CADRE DE CONCERTATION REGIONAL FORMATION DU
PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO**

***OPERATIONNALISATION DE L'AXE STRATEGIQUE N°7
DU PLAN DE CONVERGENCE***

*Kinshasa (RDC)
2 et 3 novembre 2005*

LE CONTEXTE

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan de Convergence de la COMIFAC, la première réunion du cadre de concertation régional formation du PFBC s'est tenue à Kinshasa (RDC) les 2 et 3 novembre 2005. La réunion était organisée conjointement par la France et l'Union Européenne.

Les principaux objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- 1 - Analyser des problèmes relatifs à la définition des besoins en formation dans le secteur Forêt-Environnement au niveau de la sous-région ;
- 2 - Faire un état des lieux des appuis existants et potentiels, afin d'évaluer les écarts entre les besoins et les actions réalisées ;
- 3 - Identifier les besoins nouveaux de formation liés aux évolutions récentes du secteur ;
- 4 - Mettre à jour le Plan d'Actions du RIFFEAC pour la période 2006-2008.

JOURNEE DU 02 NOV. 2005

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le **Monsieur le Directeur de Cabinet** représentant son Excellence **Monsieur le Ministre de l'Environnement de la RDC**, qui dans son allocution, a mis l'accent sur la nécessité de disposer de « *ressources humaines formés et qualifiés à même de maîtriser la gestion du secteur forestier tout en préservant les équilibres écologiques* ». Le constat est fait d'une insuffisance de cadres spécialisés dans la gestion forestière en RDC et de l'impérieuse nécessité de renforcer les établissements de formation à vocation sous-régionale, en appelant les partenaires à maintenir leurs soutiens à l'ENEF et à l'ERAIFT. La formation continue a aussi un rôle à jouer dans le développement des capacités des personnels, et en particulier des administrations publiques. Monsieur le Directeur de Cabinet a invité les participants à travailler main dans la main, enfin d'accompagner une nouvelle phase déterminante de la mise en œuvre du Plan de Convergence pour les forêts du Bassin du Congo, notamment à travers ce véritable « levier » que constitue le renforcement des capacités des acteurs (axe n°7).

Deux allocutions ont été prononcées également :

Monsieur **Christophe BESACIER**, Conseiller Forêts Environnement de l'Ambassade de France au Gabon, a expliqué que le cadre de concertation régional formation PFBC, prévue dans les termes de référence de la facilitation française approuvé à Brazzaville, était une étape importante pour accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de l'axe stratégique n°7 du Plan de Convergence Sous Régional. Il a insisté sur le rôle majeur du Réseau des Institutions de Formation du Secteur Forêt Environnement d'Afrique Centrale (RIFFEAC) dans la mise en œuvre de plusieurs actions de convergence de ce Plan de Convergence Sous Régional. Il a également salué le soutien de l'Union Européenne à la facilitation française du PFBC sur ce volet "formation", apporté dans le cadre du projet d'appui à l'ENEF-ERAIFT.

Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire exécutif Adjoint COMIFAC, après le mot de bienvenu, a souligné l'importance des thématiques formation pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Il a exprimé la priorité affichée de la COMIFAC sur le renforcement des capacités des acteurs, tout en précisant que le système de formation régional doit être aujourd'hui adapté au contexte de mise en œuvre du Plan de Convergence (Axe stratégique numéro 7). Il a fait le constat que la plupart des professionnels formés ne sont plus parfaitement adaptés aux besoins des secteurs utilisateurs, ce qui implique une mise à jour des programmes et des méthodes pédagogiques.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

PROGRAMME DES PRESENTATIONS

N°	ORGANISME	TITRE DE LA PRESENTATION	INTERVENANT	REF. PRESENTATION
1	COMIFAC	Processus d'opérationnalisation du Plan de Convergence sous-régional	M. NDOMBA NGOYE	COMIFAC 2/11 - 01
2	MAE/ SCAC	Synthèses des (i) activités de la facilitation PFBC et (ii) des situations des formations au sein des pays COMIFAC	M. BESACIER	MAE – SCAC 2/11 - 02
3	IUCN	Les besoins en renforcement des capacités des réseaux de formation forestière et environnementale en Afrique Centrale : Expériences de l'IUCN	M. TER HEEGDE	IUCN 2/11 - 03
4	RAPAC	Les besoins nouveaux pour la gestion des aires protégées	M. AGNANGOYE	RAPAC 2/11 - 04
5	ICCN	Besoins de l'ICCN en formation par rapport à l'exigence de la gestion durable des aires protégées	M. KISUKI MATHE	ICCN 2/11 - 05
6	IFIA	Besoins du Bassin du Congo en formation forestière	M. LANDROT	IFIA 2/11 - 06
7	FRM	Les besoins nouveaux spécifiques à l'aménagement forestier	M. CASSAGNE	FRM 2/11 - 07
8	FAO	Etudes récentes sur les besoins en formation forestière	M. VAN LIEROP	FAO 2/11 - 08
9	OIBT/OAB	Appui de l'OIBT et de l'OAB aux initiatives de formation du secteur forestier dans le Bassin du Congo	M. NGUINGUIRI M. EBA'A ATYI	OIBT – OAB 2/11 - 09
10	MAE/ SCAC FORINFO	Formation et Recherche pour l'appui au développement durable du secteur « Forêt-Environnement » en Afrique Centrale	M. TOMASIAN	MAE /SCAC – FORINFO 2/11 - 10
11	CRESA	Présentation synthétique de l'étude CRESA au Cameroun	M. FOUJNET	CRESA 2/11 -11

1 - SYNTHÈSES DES INTERVENTIONS

- Monsieur **NDOMBA NGOYE** après avoir fait la genèse du Plan de Convergence, a donné la vision de ce dernier, puis Il a rappelé ses dix axes stratégiques : 1. Harmonisation des politiques forestières et fiscales, 2. Connaissance de la ressource, 3. Aménagement des écosystèmes et reboisement forestier, 4. Conservation de la diversité biologique, 5. Valorisation durable des ressources forestières, 6. Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté, 7. Renforcement des capacités, Participation des acteurs, Information, Formation 8. Recherche-développement, 9. Développement des mécanismes de financement, 10. Coopération et partenariats. Il a ensuite fait le point sur le processus d'opérationnalisation du Plan de Convergence. Pour terminer, la méthodologie de réalisation ce processus a été présentée, notamment pour les actions de convergence relevant de l'axe stratégique n°7 "renforcement des capacités, Participation des Acteurs, Information, Formation.

- Monsieur **BESACIER**, après avoir fait un rapide historique du Partenariat Forêt Bassin du Congo (PFBC) a restitué la réunion du cadre de concertation régional formation PFBC parmi les priorités de la facilitation française : 1. Renforcer la concertation des partenaires, 2. Groupe de travail financement durable PFBC, 3. Appui au SE Exécutif de la COMIFAC, 4. Amélioration de la Gouvernance (AFLEG/FLEGT), 5. Actions de promotion du PFBC, 6. Formation/Renforcement des capacités. L'état d'avancement des activités déjà réalisées a été présenté rapidement aux participants afin que les membres du cadre de concertation régional formation PFBC est une vision globale de la dynamique régionale en cours dans le Bassin du Congo.

- Monsieur **TER HEEGDE**, après un rappel de l'expérience de l'UICN dans le domaine de la formation en Afrique Centrale et plus particulièrement de son action d'appui au RIFFEAC ces quatre dernières années, a tiré les principaux enseignements suivants : 1. Nécessité d'améliorer la communication entre membres, la coordination et la facilitation du réseau, 2. Diviser les tâches et responsabilités et 3. prévoir des ressources pour le fonctionnement du réseau et pérenniser ce dernier. Enfin des perspectives de développement et de renforcement des logiques de réseaux en interconnexions ont été présentées.

- Monsieur **AGNANGOYE**, fait le constat de « l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières » dans les pays dans lequel intervient le RAPAC. La dynamique du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale en matière de renforcement des capacités des acteurs s'articule avec l'axe stratégique n°7 du Plan de Convergence de la COMIFAC. Cependant, il a insisté sur le fait que, l'amélioration des Ressources Humaines de toute organisation, doit nécessairement intégrer au delà de la composante « formation » , des aspects de statuts, de moyens, de gestion des carrières, qui permettent de maintenir un certain niveau d'efficacité et d'efficience.

- Monsieur **KISUKI MATHE**, après avoir succinctement présenté l'ICCN, a fait le point sur le *background* du personnel de cette institution et des besoins en matière de formation (Biologie de conservation, Elaboration, Suivi et Evaluation des Projets, Evaluation d'impacts environnementaux, Gestion des feux de brousse, Gestion des conflits, Conservation Communautaire participative, Cartographie et photo interprétation, Tourisme et hôtellerie, Informatique et bureautique, Monitoring biologique...).

- Monsieur **LANDROT (IFIA)**, représentant les entreprises forestières du Bassin du Congo, a introduit son exposé par une tentative d'explication du retard constaté dans la réalisation des aménagements forestiers en Afrique Centrale (1. Découverte récente de la complexité de la gestion forestière durable, 2. Priorité donnée au développement économique, 3. Priorité donnée aux aires protégées) et fait le constat suivant : "on a oublié de former les hommes pour conduire sur le terrain ces évolutions de la gestion forestière durable et de l'industrialisation dans les pays du Bassin du Congo. Dans la suite de son exposé, il a tenté de répondre aux interrogations suivantes : Education forestière, pourquoi ? qui ? et comment ? En conclusion, l'éducation forestière doit intégrer l'ensemble des niveaux professionnelles, et s'adresser à l'ensemble des partenaires (privé, administration, ONG...).

- Monsieur **CASSAGNE**, a donné une définition des concepts les plus récents en matière d'aménagement forestier, leurs implications à chaque étape et les besoins spécifiques en matière de formation à tout les niveaux de l'entreprise. Il a insisté sur l'enjeu principal qui consiste à avoir un plan de formation adapté qui accompagne le processus d'aménagement, ce qui nécessite une nécessaire adaptation des organisations du secteur forestier en Afrique Centrale.

– Monsieur **VAN LIEROP**, après un rappel historique de l'action de la FAO dans le domaine de la formation, a résumé les recommandations formulées par un groupe d'experts sur l'enseignement forestier (compétences en apprentissage permanent, les aspects socio – économiques, foresterie et sécurité alimentaire, création de revenus, compétences pour le dialogue avec les parties prenantes, et enfin promouvoir les réseaux des établissements de formation). Puis le point a été fait sur les résultats de l'étude menée conjointement avec le RIFFEAC, sur l'évaluation des besoins en formation dans le secteur forestier en Afrique Centrale.

– Messieurs **NGUINGURI** et **EBA'A ATYI**, ont fait le point sur les différents appuis apportés par l'OIBT et l'OAB à la formation forestière dans la sous-région, notamment sur les questions de certification forestière.

– Monsieur **TOMASIAN**, a présenté les 3 composantes du projet FORINFO, à savoir (1) la Formation, (2) la Recherche et (3) les NTIC. Ces activités se veulent complémentaires et interdépendantes pour accompagner l'amélioration de la gestion durable des forêts et de l'environnement en Afrique Centrale. L'action de la coopération française devrait s'amplifier en 2006, avec une mobilisation des ressources financières disponibles et l'arrivée de 3 volontaires internationaux positionnés à l'INSG de Libreville, au CRESA-Bois de Yaoundé et à l'ERAIFT de Kinshasa.

– Monsieur **FOUDJET**, a présenté les résultats de l'enquête réalisée par le CRESA – AINAF sur l'étude diagnostic des besoins de formation des cadres du secteur forêt afin de concilier les types et modes de formation offertes par le CRESA aux besoins réels sur le terrain.

2 – POINTS À PRÉCISER

- Procédures d'obtention des bourses (OIBT et autres)
- Rôle des formations dans la certification.

3 – ARRETE DE DECISIONS

- Comblent le déficit en formation en République Démocratique du Congo ;
- Spécialiser les écoles de façon cohérente et coordonnée (axe stratégique n°7 du Plan de Convergence) ;
- Réaliser une carte régionale des formations existantes avec les passerelles possibles ;
- Accorder plus d'importance à la formation dans les politiques et programmes forestiers nationaux ;
- Renforcer la coordination des partenaires avec les financements nécessaires (cadre de concertation PFBC) ;
- Passer de l'approche conférence-atelier à une approche contact permanent entre les acteurs du secteur ;
- Les entreprises doivent faire partie des conseils d'administration des écoles, donner des cours et/ou diriger des Travaux Pratiques, participer à l'élaboration/évaluation des programmes de formation ;
- Assurer et pérenniser les financements des institutions ;
- Faciliter les échanges entre institutions (mobilité des enseignants et apprenants).



1^{ERE} PARTIE

« SUITE DU PANORAMA DU SECTEUR FORMATION DANS LE BASSIN DU CONGO »

PROGRAMME DES PRESENTATIONS

N°	ORGANISME	TITRE DE LA PRESENTATION	INTERVENANT	REF. PRESENTATION
1	UE	Présentation du projet d'appui à l'ENEF-ERAIFT	M. DUCHAUFOUR	UE 3/11 - 01
2	WWF	Présentation des actions de formation conduites par WWF sur les thématiques gestion durable	M. PERODEAU	WWF 3/11 - 02
3	MAE/ SCAC	Les mécanismes de financement de la coopération française pour la formation dans le Bassin du Congo	M. TOMASIAN	MAE – SCAC 3/11 - 03
4	OIBT	Les actions de l'OAB/OIBT pour la gestion durable des forêts (aménagement/certification/PCI)	M. EBA'ATYI M. NGUINGUIRI	OIBT- OAB 3/11 - 04
5	MEN	Comment répondre au besoins de formation professionnelle par l'alternance (exemple du Gabon)	M. CHAFFANJON	MEN 3/11 - 05
6	AUF	Les appuis apportés par l'Agence Universitaire de la Francophonie dans le Bassin du Congo	M. VANTHOMME	AUF 3/11 - 06
7	FAO	Les appuis apportés par la FAO dans le Bassin du Congo	M. VAN LIEROP	FAO 3/11 - 07
8	SNV	L'approche formation/renforcement des capacités des acteurs de la SNV	M. SHINKEL	SNV 3/11 - 08
9	RIFFEAC	Présentation du RIFFEAC	M. BOUSSENGUE	RIFFEAC 3/11 - 09
10	UE	Présentation du Plan d'Action prévisionnel du projet ENEF/ERAIFT	M. DUCHAUFOUR	UE 3/11 - 10

ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

1 - SYNTHESSES DES INTERVENTIONS

- Monsieur **DUCHAUFOUR**, a inventorié les appuis du projet, qui visent à : a) renforcer les capacités du personnel d'encadrement et apporter un appui institutionnel en profondeur à l'ENEF et l'ERAIFT, b) appuyer la mise en place d'une pédagogie modernisée au service de la valorisation durable des ressources naturelles et c) conforter la place des écoles dans leur contexte régional et créer des passerelles inter-écoles. L'objectif global est de promouvoir les capacités d'autofinancement des institutions. Dans cette optique, il est nécessaire d'effectuer une étude de faisabilité sur les activités génératrices de fonds et de mettre en place un service comptable chargé de réaliser le bilan financier et de proposer un état budgétaire prévisionnel.

- Monsieur **PERODEAU**, a articulé son intervention autour des projets GDF – DGIS. Le projet GDF financé par la coopération Belge (2004 – 2007) est organisé selon les quatre axes suivants : Législation forestière, Monitoring du Couvert Forestier, Partenariat avec le Secteur Privé, Conservation d'Aires Protégées au Bas Congo, et le projet DGIS selon les trois axes que sont : le renforcement de l'application des techniques d'ADF par l'élaboration et la réalisation d'un programme de formation, le renforcement du contrôle et suivi de l'exploitation forestière et le renforcement de l'évaluation indépendante de l'ADF. D'importants appuis dans le secteur forestier, en particulier en formation, seront investis dans les prochaines années en RD Congo. Cependant, une politique conséquente de revalorisation des employés de l'Etat de ce secteur constitue une condition de base pour assurer la pérennisation des efforts investis.

- Monsieur **TOMASIAN**, a présenté les différents instruments financiers disponibles ou mobilisables dans le cadre de l'appui de la France à ce secteur à travers ses Services de Coopération et d'Action Culturelle (FSP FORINFO, Bourses d'Etudes, Stages...).

- Messieurs **EBA'ATYI** et **NGUINGUIRI**, ont fait le point sur les niveaux d'interventions de l'OIBT / OAB dans la formation, qui pour l'essentiel consiste à : la réalisation d'ouvrages techniques, la formation de formateurs en audits de la gestion forestière, la réalisation de formation initiale sur les questions aménagement/certification et l'appui au RIFFEAC.

- Monsieur **CHAFFANJON**, a présenté les formations aux métiers du bois : menuisier-ébéniste, charpentier, affûteur..., en soulignant la nécessité de former des techniciens par la voie de l'alternance, en associant étroitement l'entreprise et le lycée technique. La réalisation d'un cahier des charges précis doit être un préalable à toutes actions formations.

- Monsieur **VANTHOMME**, il a présenté l'action de l'AUF, son programme et ses activités. Il a notamment développé les 8 programmes d'actions prioritaires, que sont : 1. Le Développement de la langue française, la Francophonie et la diversité culturelle ; 2. le développement et l'environnement ; 3. les aspects liés à l'état de droit ; 4. des technologies de l'information et de la communication des savoirs ; 5. le renforcement institutionnel et scientifique des universités ; 6. les mobilités scientifiques et universitaires (bourses) ; 7. le soutien aux réseaux et structures associatives ; 8. les actions déléguées dans le cadre de partenariat. Il a insisté sur les aspects de mobilité des Enseignants/Etudiants dans un contexte de spécialisation des Ecoles au niveau Sous Régional.

- Monsieur **VAN LIEROP**, pour la FAO a fait la synthèse des actions réalisées dans le cadre du RIFFEAC : sept études nationales et une étude régionale ont été réalisées en matière d'évaluation des besoins en formation dans le secteur forestier en Afrique Centrale. Dans l'avenir la FAO est ouverte à tout projet d'appui au développement d'un cadre général de référence pour l'enseignement forestier en Afrique Centrale. Un projet est en cours d'instruction, en liaison avec la COMIFAC, pour compléter les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'axe stratégique n°7 du Plan de Convergence.

- Monsieur **SHINKEL**, après avoir présenté l'action de la SNV en Afrique depuis 40 ans, notamment l'approche d'appui – conseil qui peut être schématisée par la formule suivante : « Mieux connaître son Environnement + Mieux se connaître + Mieux connaître son rôle = Comprendre comment mieux fonctionner ». Puis Il a présenté les réalisations en matière d'appui conseil à l'ENEF de Mbalmayo (Cameroun), à l'EFG de Garoua (Cameroun) et au RIFFEAC.

- Monsieur **BOUSSENGUE**, a fait une présentation exhaustive du RIFFEAC : son origine, ses missions, sa constitution, ses actions... Le RIFFEAC est une plate-forme de collaboration entre les institutions de formation forestière et environnementale des pays d'Afrique Centrale, selon les trois axes que sont (i) la Formation, (ii) la Recherche et (iii) la Communication. Les principaux résultats depuis la création du réseau et les axes de progrès pour la période 2006/2008 ont été présentés.

- Monsieur **DUCHAUFOR**, a résumé les grandes lignes du Plan d'actions prévisionnel du projet d'appui à l'ENEF-ERAIFT, concernant le volet appui au RIFFEAC, dont les principaux objectifs sont : (i) le renforcement institutionnel et (ii) la réalisation d'un plan de formation régional, construit sur la complémentarité des instituts de formation du Bassin du Congo.

2 – POINTS A PRECISER

- Cohérence des actions et dialogue entre les différents partenaires.
- Disponibilité des ressources.

3 – ARRETE DE DECISIONS

- Construire un projet d'établissement (PE) dans lequel il est spécifié les grandes orientations stratégiques ainsi que les principales innovations et règles d'organisation et de fonctionnement des écoles. Apporter une contribution pour assurer le fonctionnement général de l'école (primes de motivation des professeurs et du personnel, bourses d'études et de recherche, frais de déplacement études et recherches, communication, soutien aux laboratoires,...).

LE RIFFEAC, UN ACTEUR MAJEUR POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AXE STRATEGIQUE N°7 DU PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC

PROGRAMME DES PRESENTATIONS

N°	ORGANISME	TITRE DE LA PRESENTATION	INTERVENANT
1	RIFFEAC	Présentation du coordonnateur du RIFFEAC	M. BOUSSENGUE
2	UE	Présentation du projet d'appui à l'ENEF-ERAIFT	M. DUCHAUFOUR

1 - SYNTHESES DES INTERVENTIONS

Monsieur **BOUSSENGUE**, après un bref rappel historique du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC), a fait un bilan succinct des activités menées par le réseau de 2002 à ce jour. Il a, ensuite, donné les grandes lignes du plan d'action 2002 – 2005 et s'est appesanti sur les difficultés de la mise en œuvre de ce plan. Il a, enfin, insisté sur les leçons apprises et les besoins actuels et futures du RIFFEAC.

De cette intervention et des débats qui ont suivi il ressort :

- le réseau a bénéficié de l'appui de nombreux partenaires dont la FAO, GTZ, UICN, UE, France...
- faible mobilisation des partenaires autour de ses activités depuis quelques années ;
- problème récurrent de financement pour assurer la coordination régionale ;
- problèmes de surdimensionnement du plan d'action 2002/2005 par rapport aux moyens mobilisés
- dysfonctionnement des différents organes du réseau (manque de disponibilités humaines) ;
- Le RIFFEAC possède 7 groupes de travail thématiques : aménagement, gestion participative, aires protégées, produits forestiers non ligneux, économie, fiscalité forestière, approche pédagogique ;
- Pour que ce réseau fonctionne, il faut un projet d'appui à chaque groupe thématique (GT) ;

2 – POINTS A PRECISER

- Arrimage du plan d'action du réseau au plan de convergence de la COMIFAC.
- Faire du réseau une « **plate forme** » d'intervention dans le sous région.

3 – ARRETE DE DECISIONS

- Arrimer du plan d'action du réseau au plan de convergence de la COMIFAC ;
- Réactualiser le plan d'action 2005/2008 du RIFFEAC dans le cadre du processus d'opérationnalisation du Plan de Convergence pour la période 2006/2008 (RIFFEAC/COMIFAC) ;
- Mobiliser les autres partenaires autour de ces activités du Réseau RIFFEAC ;
- Professionnaliser le secrétariat du réseau dès l'année 2006 ;
- Faire du RIFFEAC une plate forme incontournable d'intervention dans le domaine de la formation forestière et environnementale de la sous-région Bassin du Congo.
- Réaliser un diagnostic des actions de convergence à mettre en œuvre en liaison avec la COMIFAC.
- Décliner ce plan d'action RIFFEAC en sous-activités, en cohérence avec le Plan de Convergence.

MISE A JOUR DU PLAN D' ACTIONS RIFFEAC 2006 - 2008

1 – OBJECTIFS POURSUIVIS

Mettre à jour le **PLAN D' ACTIONS DU RIFFEAC** pour la période 2006-2008.

2 – METHODOLOGIE

Les travaux ont été réalisés en trois sous-groupes correspondant aux trois activités convergentes sous régionales placées sous la responsabilité du RIFFEAC dans le document d'opérationnalisation du Plan de Convergence, à savoir :

AXE	FICHE	ACTIVITES CONVERGENTES
N°1	7.4.1.	Harmoniser les programmes d'enseignements relatifs au secteur forêts et environnement dans les établissements de formation de la sous-région.
N°2	7.4.2.	Spécialiser les institutions de formation de la sous-région dans les différents domaines de la foresterie (industrie du bois, gestion de la faune, techniques de gestion forestière, foresterie sociale, conservation, environnement, exploitation à faible impact, etc...).
N°3	7.4.3.	Renforcer les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performantes

3 – TERMES DE REFERENCE

1. Donner un contenu aux activités convergentes ;
2. Réfléchir sur l'arrimage du plan d'action du RIFFEAC au plan de convergence (Identifier les nouveaux objectifs, les nouvelles activités...);
3. Définir les moyens permettant la mise en œuvre du plan d'action révisé du RIFFEAC :
 - Institutionnel (organisation du RIFFEAC) ;
 - Partenaires ;
 - Moyens financiers (disponibles, à rechercher).

4 – RESULTATS (CF. LES FICHES CI-JOINTES)

Le travail réalisé constitue une première base de propositions qui devra nécessairement être enrichie. Les apports formulés par les participants de chaque groupe sont organisés en trois catégories

5 – FINALISATION

Les fiches sont **A COMPLETER** en utilisant la légende retenue (cf. point 3) et à **RETOURNER AVANT LE 31 DECEMBRE 2005** par voie électronique au secrétariat du RIFFEAC.

AXE N° 1

FICHE N° 7.4.1

PAGE : 150

**HARMONISER LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT RELATIFS
AU SECTEUR FORETS ET ENVIRONNEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS
DE FORMATION DE LA SOUS REGION****1 - LISTE DES MEMBRES**

NOMS ET PRENOMS	ORGANISME	CONTACT
VAN LIEROP Pieter	FAO	pieter.vanlierop@fao.org
PEETERS Jacques	AT/Projet ENEF/ERAIFT	peetersjacques@yahoo.fr
NZIENGUI Marcellin	ENEF/MEFE	m_nziengui@yahoo.fr
NDOMBA NGOYE Raymond	SEA/COMIFA	ndombagoye@yahoo.fr
DONG A Etchiké	Ecole de Faune – GRA	etchikedong@yahoo.fr ecoledefaune@yahoo.fr
BOUKOULOU Henri	IDR/UMNG	h_boukoulou@yahoo.fr
BOUSSENGUE Athanase	ENEF Gabon	si_sambo@yahoo.fr
BOULAY Axelle	FAO/FORINFO	axelleboulay@yahoo.fr
FETIVEAU Judicael	ABT	judifetiveau@yahoo.fr

PRESIDENT :
RAPPORTEUR :

BOUSSENGUE ATHANASE
BOUKOULOU HENRI

FICHE OPERATIONNELLE SOUS-REGIONALE		N°: 7.4.1
Axe stratégique	Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation	
Composante	Formation professionnelle et continue	
Activité convergente sous-régionale	Harmoniser les programmes d'enseignements relatifs au secteur forêts et environnement dans les établissements de formation de la sous-région	

Contexte et problématique : La formation professionnelle souffre d'une disparité entre les programmes tant au plan des contenus que des niveaux du fait de la différence des systèmes dont sont issue les écoles, ce qui rend quelque peu difficile les échanges d'étudiants d'une part et les migrations professionnelles d'autre part d'un état membre à l'autre. De même de nouveaux concepts de la gestion durable sont insuffisamment pris en compte dans les modules de formation.

Objectif sous-régional de l'activité : Les programmes des principaux cycles d'enseignement relatifs au secteur forêts et environnement dans les établissements de la sous-région sont harmonisés.

Indicateurs/résultats attendus en 2008 :

Les institutions de formation se sont accordées sur les curricula de formation.

- Carte des formations professionnelles existant dans la sous-région
- Carte des écoles et institutions de formation professionnelles existant dans la sous-région
- Les besoins et profils des professionnels à former sont évalués
- Nombre de programmes de formation revus et adaptés
- Passerelles opérationnelles et nombre d'échanges de formateurs
- Catalogue des formations régionales éditées par le RIFFEAC

Principales étapes nationales à franchir : Faire une revue des programmes / Procéder à leur mise en cohérence et à leur adaptation / Actualiser les programmes de formation en insistant sur les aspects sous-régionaux / Evaluer les besoins et profils des professionnels à former dans les institutions.

Activités à mener au niveau sous-régional :

L'état des lieux des institutions de formation dans la sous-région et de leur programme est réalisé par un consultant indépendant qui propose un plan d'harmonisation des programmes et de spécialisation des institutions, lequel sera soumis au forum sous-régional pour discussion. Le conseil des ministres est ensuite appelé à statuer définitivement sur les propositions.

- Evaluer les besoins en formations spécialisées au niveau national et sous-régional par un bureau d'étude et les résultats de l'évaluation sont évalués par le RIFFEAC
- Faire l'état des lieux de la formation professionnelle dans la sous-région par un consultant indépendant qui propose un plan de renforcement lequel sera soumis au forum sous-régional pour discussion.
- Faire adopter le plan de renforcement par le conseil des ministres
- Réaliser un plan d'harmonisation à proposer aux écoles et institutions par un consultant
- Valider le plan d'harmonisation par un forum sous-régional.
- Elaborer des référentiels de formation selon les niveaux de formation (y compris le niveau professionnel).

Activités convergentes à mener entre 2006 et 2008

Dates d'échéances	Résultats intermédiaires attendus
2006	- L'état des lieux des institutions de formation de la sous-région est disponible - Les formations en cours dans la sous-région sont évaluées.
2007	- Des référentiels de formation selon les niveaux de formation sont élaborés (y compris le niveau professionnel).
2008	- les curricula sont définis - les guides de formation dans chaque Pays sont élaborés.

Activité connexe : Accompagner et former les membres du RIFFEAC

Responsable de l'exécution du programme: RIFFEAC

Partenaires potentiels et estimation des coûts:

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS FINANCIERS
Coopération française		150.000 euros
UE		50.000 euros
AUF	Partenaire technique	
FAO		
UNESCO (élargissement du mandat du conseil international de suivi)		
SNV	Partenaire technique	
DGIS (Ministère des relat. Ext. Pays Bas)		
UICN/CEFDHAC	Partenaire technique	
WWF	Partenaire technique	

Observations : Activité à mener conjointement avec 7.4.2 et 7.4.3

Cette liste non exhaustive devra être finalisée lors de l'atelier de validation



SPECIALISER LES INSTITUTIONS DE FORMATION DE LA SOUS REGION DANS LES DIFFERENTS DOMAINES DE LA FORESTERIE (INDUSTRIE DU BOIS, GESTION DE LA FAUNE, TECHNIQUES DE GESTION FORESTIERE, FORESTERIE SOCIALE, CONSERVATION, ENVIRONNEMENT, EXPLOITATION A FAIBLE IMPACT, ETC.)

1 - LISTE DES MEMBRES

NOMS ET PRENOMS	ORGANISME	CONTACT
NGOG NJE Jean	ERAIFT	ingognje@yahoo.fr
TCHINDJANG Mesmin	Université Yaoundé I	mtchind@yahoo.fr
IBRAHIM SAMBO Soulémane	ENEF Gabon	si_sambo@yahoo.fr
PERODEAU Bruno	WWF RDC	bperodeau@wwfcarpo.org
VANTHOMME Bernard	CRESA Yaoundé	bernard.vanthomme@auf.org
LINJOUOM Ibrahim	ENEF Mbalmayo	linjouommi@yahoo.fr
CHAFFANJION Gilles	MEDETP Gabon	gillescha2000@yahoo.fr
LANDROT Jean Jacques	IFIA / ATIBT	ifia@wanadoo.fr
TARLA Francis	EFG GAROUA	ecoledefaune@yahoo.fr
KISUKI MATHE Benoît	ADT/ICCN RDC	b_kisukicooreg2003@yahoo.fr
MAHODE Jérôme	IDR Bangui	Jerome-mahode@yahoo.fr
ZANGA Ambroise	IDR Bangui	ayzanga@yahoo.fr
AGNANGOYE Jean Pierre	RAPAC	jp-agnangoye@yahoo.fr secretariat@rapac.org
DUPIN Brice	FORINFO	bricedupin@hotmail.com
FETIVEAU Judicaël	Consultant	judifetiveau@yahoo.fr

PRESIDENT : **NGOG NJE JEAN**
RAPPORTEUR : **TCHINDJANG MESMIN**

FICHE OPERATIONNELLE SOUS-REGIONALE		N°: 7.4.2
Axe stratégique	Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation	
Composante	Formation professionnelle et continue	
Activité convergente sous-régionale	Spécialiser les institutions de formation de la sous-région dans les différents domaines de la foresterie (industrie du bois, gestion de la faune, techniques de gestion forestière, foresterie sociale, conservation, environnement, exploitation à faible impact, etc.)	

Contexte et problématique : Au-delà de l'harmonisation des programmes, il est judicieux d'étudier au cas par cas la pertinence de conserver certaines formations dans certains établissements alors qu'il serait plus efficient au niveau régional de valoriser correctement les fortes spécialisations existantes dans certaines écoles. Ainsi, certaines écoles qui souffrent de la faiblesse, et de l'inadéquation des programmes dus en partie à un manque de ressources humaines et des infrastructures et équipements nécessaires pour répondre à leur vocation mériteraient un renforcement des capacités suivant leur vocation spécifique. Le cas échéant, la COMIFAC ou le RIFFEAC devrait examiner les voies et moyens nécessaires pour les arrimer à leur vocation spécifique en fonction des ressources humaines compétentes qu'elles peuvent disposer.

Un tel système peut réellement garantir les meilleures conditions d'enseignement possibles. Ce schéma fonctionne déjà dans certaines spécialités (faune par exemple), il convient de poursuivre cette démarche en spécialisant les établissements et en leur donnant réellement les moyens de remplir correctement leur tâche.

Objectif sous-régional de l'activité : Spécialiser les institutions de formation de la sous-région dans les principaux domaines de la foresterie en fonction des atouts majeurs disponibles.

Indicateurs/résultats attendus en 2008 :

Le Conseil des Ministres de la COMIFAC a statué sur les spécialisations proposées.

- Etat des lieux des institutions de formation ;
- Les besoins en spécialités en niveaux et en nombre d'élèves en écoles comme en entreprise à court, moyen et long terme, nombre de formateurs spécialisés formés sont recensés et définis ;
- Un plan de spécialisation est adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Conventions est signées entre les états pour la prise en charge des stagiaires et enseignants missionnaires ;
- Remise à niveau des infrastructures est réalisée (notamment avec un accès généralisé à l'Internet) ;

Principales étapes nationales à franchir : Dresser l'état des lieux des institutions de formation de la sous-région afin de cibler les domaines de spécialisation / Organiser un forum sous-régional de concertation pour discuter des propositions de spécialisation des institutions évitant des doublons / Mettre en œuvre les décisions du conseil des Ministres sur les domaines et les institutions à spécialiser.

Activités à mener au niveau sous-régional :

- L'état des lieux des institutions de formation de la sous-région est réalisé par un consultant indépendant qui propose un plan de spécialisation, lequel sera soumis au forum sous-régional pour discussion. Le conseil des ministres est ensuite appelé à statuer définitivement sur les propositions.
- Faire l'état des lieux des institutions de formation
- Définir et recenser des besoins en spécialités en niveaux et en nombre d'élèves en écoles comme en entreprises à court, moyen et long terme par un cabinet consultant international spécialisé qui va s'appuyer sur les compétences locales et des écoles.
- Dresser un état des lieux qualitatif et quantitatif des institutions de formations de la sous région par un cabinet consultant international spécialisé qui va s'appuyer sur les compétences locales et des écoles.
- Proposer un consultant.
- Organiser un Forum sous régional organisé par le cabinet consultant avec validation d'une synthèse des propositions à soumettre aux Ministres.
- Rechercher des financements et des modalités de mise en application des décisions.

Dates d'échéances	Résultats intermédiaires attendus
2005	- Le contexte et la problématique sont reformulés ;
2006	- L'état des lieux des institutions de formation est disponible ; - Le forum sous-régional a discuté et proposé un plan de spécialisation ; - Les besoins en spécialités en niveaux et en nombre d'élèves en écoles comme en entreprises à court, moyen et long terme sont recensés et définis par un cabinet consultant international spécialisé qui va s'appuyer sur les compétences locales du RIFFEAC ; - Un état des lieux qualitatif et quantitatif des institutions de formations de la sous région est dressé par un cabinet consultant international spécialisé qui va s'appuyer sur les compétences locales du RIFFEAC ; - Un consultant est identifié ; - Un Forum sous régional organisé par le cabinet consultant avec validation d'une synthèse des propositions à soumettre aux Ministres ;
2007	- Des financements sont recherchés ; - Des modalités de mise en application des décisions sont définies ;
2008	- Le conseil des ministres a statué sur le plan de spécialisation ; - Mise en œuvre du plan de spécialisation ;

Responsable principal de l'exécution : RIFFEAC

Estimation des coûts au niveau sous-régional:

Partenaires techniques et financiers	Moyens techniques	Moyens financiers
Coopération française		
Union européenne		

Observations : A réaliser dans le cadre du 7.4.1

Les objectifs du RIFFEAC qui intègrent ceux de la COMIFAC sont issus de l'axe 1 du plan d'action du 09 avril 2005 à Brazzaville et du plan d'action de Libreville (période 2002/2005). Cependant, le plan d'action de 2005 doit intégrer les objectifs de définition et recensement des besoins en spécialité et en niveaux proposé par l'actuel groupe de travail.

Par ailleurs nous recommandons au RIFFEAC d'inclure les activités RF1.1, RF1.2 et RF4.1 du plan d'action de Libreville (2002) dans le plan d'action de Brazzaville 2005

**RENFORCER LES INSTITUTIONS DE FORMATION SPECIALISEES
POUR LES RENDRE PLUS PERFORMANTES
(SYSTEME D'EVALUATION DES FORMATIONS, FORMATION DES FORMATEURS)**

1 - LISTE DES MEMBRES

NOMS ET PRENOMS	ORGANISME	CONTACT
TCHANOU Zachée	FASA DSHANG	ztchanou@yahoo.fr
TERHEEGDE Martijn	UICN BRAC	martijn.terheegde@iucn.org
TUNGUNI DIA MANSONI Jacques	Point Focal COMIFAC RDC	jtunguni@yahoo.fr
SCHINKEL Rolf	SNV West and Central Africa (WCA)	rschinkel@snvworld.org
YETNA ELKANA	ENEF Mbalmayo, Cameroun	enefmbalmayo@yahoo.fr
MUTAMBWE SHANGO	ERAIFT RDC	mutambwe@yahoo.fr
MAHODE Jérôme	ISDR RCA	jerome_mahode@yahoo.fr
TOMASIAN Arthur	MAE/SCAC/FORINFO Libreville	tomasianarthur@yahoo.fr
MAMONEKENE Victor	IDR Congo Brazzaville	mamonekene@hptmail.com lhydre2000@yahoo.fr
DUCHAUFOUR Hervé	Projet UE ENEF/ERAIFT	herve.duchaufour@cirad.fr
NGANDJI Michel	CAON/FED Gabon	ngandji@yahoo.com
FOUDJET Eric Amos	CRESA	efoudjet@yahoo.fr
KADIATA Bakach D.	Université de Kinshasa	Bakach_kadiata@yahoo.com
BESACIER Christophe	FORINFO	Christophe.besacier@diplomatie.gouv.fr

PRESIDENT : TCHANOU ZACHEE
RAPPORTEUR : NGANDJI MICHEL / DUCHAUFOUR HERVE

FICHE OPERATIONNELLE SOUS-REGIONALE		N°: 7.4.3
Axe stratégique	Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, formation	
Composante	Formation professionnelle et continue	
Activité convergente sous-régionale	Renforcer les institutions de formation spécialisées pour les rendre plus performantes	

Contexte et problématique : L'enseignement dispensé dans les établissements de formation professionnelle doit répondre directement à la demande et aux besoins des utilisateurs qu'ils soient publics ou privés. De même ces institutions ne disposent pas des ressources nécessaires tant en qualité qu'en quantité. Par ailleurs très peu de ces institutions ont développées un partenariat avec le secteur privé et public, les donateurs, les ONG et la société civile

Objectif sous-régional de l'activité : Disposer dans la sous région des institutions de formation spécialisées performantes.

Indicateurs/résultats attendus en 2008 :

- Nombre d'établissements ayant signés des conventions de partenariat avec le secteur privé, public, ONG, institutions de formation etc... ;
- Programme de renforcement des institutions disponible (capacités institutionnelle et organisationnelle, investissement en matériels et infrastructures, planification budgétaire sur le long terme) ;
- Nombre de formateurs spécialisés formés (temps, budget) ;
- Nombre de programmes de formations validé par des ateliers régionaux (exemple : Comité International de Supervision (CIS) de l'ERAIFT....) ;
- Nombre de formations spécialisées à caractère régional dispensées ;
- Nombre d'étudiants de la sous-région inscrits par formation spécialisée ;
- Passerelles opérationnelles et nombre d'échanges de formateurs ;
- Nombre de formations en cours de labellisation par le CAMES ;
- Catalogue des formations régionales édité par le RIFFEAC ;
- Nombre de formation suivies et évaluées ;
- Nombre de formations répondant à la demande des utilisateurs ;
- Charte « qualité » des formations spécialisées définie et institutionnalisée au niveau de la sous-région ;

Principales étapes nationales à franchir : Promouvoir la participation active du secteur privé au financement et à l'exécution des programmes de formation / Promouvoir les partenariats et les jumelages entre institutions spécialisées sud - sud et nord-sud.

Activités à mener au niveau sous-régional :

- Evaluer les besoins en formations spécialisées au niveau national et sous-régional par un bureau d'étude ;
- Evaluer les résultats de l'évaluation par le RIFFEAC ;
- Réaliser et actualiser la carte des institutions de formation forestières et environnementale de la sous-région (à réaliser dans le cadre de la fiche opérationnelle 7.4.1.) ;
- L'état des lieux des institutions de formation de la sous-région est réalisé par un consultant indépendant qui propose un plan de renforcement (plan investissement, cursus, programmes pédagogiques, diplômes, utilisation à la sortie des formations), lequel sera soumis au forum sous-régional pour discussion. Le conseil des Ministres de la COMIFAC est ensuite appelé à statuer définitivement sur les propositions ;
- Elaborer un plan stratégique accompagné d'un plan d'action pour la formation des formateurs (formations courte durée, coaching,...) dans la sous-région ;

- Elaborer un plan de formations spécialisées professionnalisantes et diplômantes (adoption schéma LMD) au niveau de la sous-région ;
- Mettre en place de passerelles inter-institutionnelles au niveau national et sous-régional pour faciliter les échanges et les déplacements des formateurs ;
- Mettre en place d'un système de suivi-évaluation coordonné par le RIFFEAC des formations spécialisées suivant un cahier des charges basé sur des normes "qualité" défini par différents critères – indicateurs (qualification des formateurs, qualité et volume horaire des cours, méthodes d'enseignements adoptés, outils et instruments pédagogiques utilisés, réponse à la demande des utilisateurs, intervenants issus des secteurs privé et public,...).

Dates d'échéances	Résultats intermédiaires attendus
1 ^{er} semestre 2006	Les besoins en formations spécialisées sont évalués au niveau sous-régional
1 ^{er} semestre 2006	L'état des lieux au niveau de chacune des institutions est réalisé
2 ^{ème} semestre 2006	Les programmes de formations spécialisées sont identifiées et élaborées
2007	Les moyens d'action sont mis en œuvre et disponibles
2007	Les formations régionales spécialisées sont renforcées et dispensées
2007 et 2008	Le suivi – évaluation des formations spécialisées est opérationnel

Responsable principal de l'exécution: RIFFEAC / OAB / IFIA

Estimation des coûts au niveau sous-régional :

Partenaires techniques et financiers	Moyens techniques	Moyens financiers
Coopération française (MAE / SCAC)	Appui technique (concertation, facilitation, coordination)	150 000 Euros
AFD	Appui à la formation des cadres dirigeants et techniques (aménagement / conservation) ?	Contribution Projet Pays
Union Européenne	Appui technique à la programmation formation spécialisée : études, projets, formation de formateur (coaching)	Projet UE ENEF/ERAIFT : appui technique du Consortium CIRAD / GEMBLOUX (consultation) Contribution autres projets Fonds UE : lignes budgétaires extérieures
SNV	Conseil - coaching	?
FAO	Etudes (Evaluation besoins)	TCP FAO

Observations :

- A réaliser dans le cadre du 7.4.1 ;
- Liens et synergie à créer avec l'axe stratégique recherche de la COMIFAC ;
- Inadéquation entre l'offre et la demande de formation dans certains domaines ou pays (exemple RDC, absence d'institution de formation de niveau A₀ et A₂) ;
- Nécessité pour la COMIFAC / RIFFEAC de formuler une politique et une vision stratégique régionale en matière de formation.

RECOMMANDATIONS

Au sortir de ces journées, les recommandations suivantes ont été formulées :

- spécialiser les écoles de façon cohérente et coordonnée ;
- réaliser une carte régionale des institutions de formation existantes avec les passerelles possibles (référentiel des formations, catalogue, etc. ;
- accorder plus d'importance à la formation dans les politiques et programmes forestiers nationaux;
- associer d'une le secteur privé dans toutes étapes de la formation (évaluation des besoins et des formations, élaboration des programmes, formation professionnelle et pratique,
- assurer la pérennité des financements des institutions ;
- faciliter les échanges entre institutions (mobilité des enseignants et apprenants).
- arrimer le plan d'action du réseau au plan de convergence de la COMIFAC (signature d'un accord RIFFEAC / COMIFAC)
- évaluer les formations diplômantes existantes ;
- réactualiser la plan d'action 2005 – 2008 du RIFFEAC en tenant compte des trois activités de l'axe stratégique n°7 du plan de convergence de la COMIFAC
- mobiliser les autres partenaires autour des activités du réseau
- finaliser les statuts du RIFFEAC (redynamiser le fonctionnement notamment la professionnalisation du secrétariat...)
- faire du RIFFEAC une plate forme de concertation et d'intervention
- mettre en place des modules de formation pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur
- évoluer à court terme vers une labellisation des formations

CONCLUSION

Les participants ont réaffirmé la nécessité d'avoir une vision claire et partagée du « paysage actuel » constitué par les établissements de formation spécialisés et institutions partenaires.

Un travail d'analyse des besoins devra être réalisé, afin de déterminer le « paysage cible » souhaité, véritable garantie d'une cohérence des actions et d'une meilleure gestion des ressources à l'échelle sous-régionale. Cette étape devra être transversale et intégrer l'ensemble des acteurs et les métiers de la forêt...à la scierie.

Le chantier est encore en friche, mais ces journées ont permis une réelle prise de conscience de la nécessité d'avoir un CADRE de REFERENCE, devant permettre d'optimiser de manière harmonieuse et ordonnée les différentes stratégies d'interventions.

Dans cette perspective, le RIFFEAC doit renforcer son rôle de « plate-forme » de référence, en matière de formation dans le secteur de la forêt et de l'environnement en Afrique Centrale.

L'esprit du Plan de Convergence, décliné de manière opérationnelle dans le plan d'actions du RIFFEAC, particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre de l'axe stratégique n°7 ; devra servir de cadre au RIFFEAC pour sa programmation 2006-2008.

L'ensemble des partenaires présent, tout secteur confondu, (bailleurs de fonds, privés, ONGs, administration, ...) ont réaffirmé leur engagement à identifier et mettre en œuvre dans leur programme respectif, les moyens nécessaires à l'accompagnement des recommandations retenues lors de ces journées.

L'importance des activités à mener nécessitera, à court terme, la mobilisation de moyens financiers conséquents qui peut être réalisé, notamment, par la mise en place d'un fonds compétitifs régional pour assurer le « nerf de la formation ».

Pour finir, les participants ont féliciter les organisateurs pour la qualité des échanges et de manière générale pour la préparation de ces journées.